



RÉSEAU FRANCOPHONE
DE DROIT INTERNATIONAL

APPEL À CANDIDATURES

dans le cadre de l'élection du Conseil d'administration du RFDI

Conformément à l'article 9 des Statuts du Réseau Francophone de Droit International (RFDI), « [l']association est dirigée par un Conseil d'administration dont le nombre des membres est compris entre quinze et vingt-cinq membres. Les membres du Conseil sont élus sur proposition du Conseil d'administration pour trois années par l'Assemblée générale et choisis parmi les membres actifs. Les membres sont rééligibles trois fois ».

Pour l'année 2020, **5 postes** sont ouverts. L'élection aura lieu lors de l'Assemblée générale du RFDI, qui se tiendra virtuellement le mercredi 23 avril à 17h (heure de Paris). Les informations relatives aux modalités d'organisation de l'Assemblée seront transmises ultérieurement.

Conformément aux Statuts du Réseau, les candidats à un poste d'administrateur au Conseil d'administration sont priés de faire parvenir au Bureau du RFDI un courrier comprenant :

- Une présentation du candidat / de la candidate ;
- Un exposé de l'implication du candidat / de la candidate dans le Concours ou le Réseau et de la manière dont il/elle souhaiterait s'investir, en tant que membre du Conseil d'administration, dans les activités du Réseau.

Les candidatures doivent parvenir par courriel au RFDI (rfdi@rfdi.net) au plus tard le **21 avril 2020**.

Le RFDI